



PREFECTURE DE L'AUBE

DIRECTION DES POLITIQUES DE L'ÉTAT

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Troyes, le 7 avril 2008

**NATURA 2000 -- "Prairies, marais et bois alluviaux
de la Bassée"**

**Approbation du document d'objectifs (DOCOB)
du site Natura 2000 FR 2100296 (n° régional 51)
" Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée "**

ARRETE n° 08-0971

Le Préfet de l'Aube
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment les articles R 414-9 et suivants relatifs à la mise en œuvre des documents d'objectifs réalisés dans le cadre des sites Natura 2000 ;

VU l'arrêté ministériel du 20 août 2007 portant désignation du préfet de l'Aube en qualité de préfet coordonnateur pour le site d'importance communautaire "Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée" ;

VU l'arrêté inter-préfectoral relatif à la composition du comité de pilotage du site du 21 janvier 2003, modifié par l'arrêté inter-préfectoral du 5 août 2004 ;

VU l'avis favorable du comité de pilotage local en date du 27 juin 2006 ;

VU la circulaire interministérielle DNP/SDEN n° 2004-3 du 24 décembre 2004 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 complétée par la circulaire MEDAD / DNP / SDEN - MAP / DGFAR / DAFOR n° 2007-3 du 21 novembre 2007 ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aube ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR 2100296 (n° régional 51) " **Prairie, marais et bois alluviaux de la Bassée** " est approuvé.

Article 2 :

Les mesures de gestion, de suivis scientifiques et d'animation prévues dans le document d'objectifs portent sur le territoire des communes concernées par le périmètre du site Natura 2000, à savoir BARBUISE, CONFLANS-SUR-SEINE, MARCILLY-SUR-SEINE, MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE, MARNAY-SUR-SEINE, LE-MÉRIOT, LA-MOTTE-TILLY, NOGENT-SUR-SEINE, PONT-SUR-SEINE, ROMILLY-SUR-SEINE et SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE.

Annexe à l'arrêté d'approbation du Document d'objectifs
Site Natura 2000 - FR2100296 :
« Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée » -n° régional 51 (Aube)

Tableau de correspondance des mesures de gestion rémunérées :

Code mesure du DOCOB	Cahier des charges retenu – n° et libellé	
GH1 : Mettre en place ou maintenir une fauche tardive des prairies		
1401A00	Amélioration d'une jachère PAC (jachère faune sauvage)	Mesures agroenvironnementales à construire à partir des engagements unitaires du PDRH, sur la base d'un projet de territoire.
1603A00	Modification de technique de fauche	
1806F03	Gestion des prairies par retard de fauche	
1806F04		
GH2 : Extensifier le pâturage des habitats prairiaux sensibles		
2001 A et D	Gestion extensive des prairies	Mesures agroenvironnementales à construire à partir des engagements unitaires du PDRH, sur la base d'un projet de territoire.
2002 B, C et D		
GH3 : Assurer un entretien régulier de la mégaphorbiaie		
MOCA-01	A32301P-MOCA01 Chantiers lourds de restauration des milieux ouverts par débroussaillage	
MOCA-03	A32305R-MOCA03 Entretien mécanique ou manuel des habitats ouverts	
GH4 : Favoriser le retour des habitats typiques de prairies de fauche dans les parcelles de mégaphorbiaie mésotrophe		
1806F04	Gestion des prairies par retard de fauche après le 14 juillet	Mesures agroenvironnementales à construire à partir des engagements unitaires du PDRH, sur la base d'un projet de territoire.
1603A00	Modification de technique de fauche	
GH5 : Favoriser le maintien de la mégaphorbiaie sous peupleraie		
MOCA-04	A32304R-MOCA04 Fauche d'entretien des milieux ouverts	
GH6 : Maintenir un niveau d'eau suffisant dans les zones tourbeuses en période d'étiage		
MOCA-08	A32314P-MOCA08a Chantiers de petite hydraulique pour la restauration de tourbières	
	A32314R-MOCA08b Aide pour le suivi et la gestion d'ouvrages hydrauliques	
GH7 : Eliminer et contenir la végétation ligneuse colonisatrice sur les habitats tourbeux		
MOCA-01	A32301P-MOCA01 Chantiers lourds de restauration des milieux ouverts par débroussaillage	
MOCA-03	A32305R-MOCA03 Entretien mécanique ou manuel des habitats ouverts	
GH8 : Mettre en place un pâturage extensif dans certains secteurs tourbeux		
MOCA-02	A32303R-MOCA02a Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	
MOCA-02b	A32303P-MOCA02b Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de pâturage	
GH9 : Mettre en place une fauche avec exportation dans certains secteurs tourbeux		
MOCA-03	A32305R-MOCA03 Entretien mécanique ou manuel des habitats ouverts	